



## **CT des DDI du 24 septembre 2015 : Déclaration préliminaire FO** **Réforme territoriale : diviser pour mieux détruire ?**

Monsieur le Président,

Jusqu'à l'été, **les représentants du personnel n'ont droit qu'aux informations que l'on a bien voulu leur donner...ou qu'ils sont allés chercher pour savoir quel sort leur serait réservé dans le cadre de la réforme territoriale appliquée à l'État territorial!**

Une tactique claire - mais aucunement assumée par le gouvernement : **en dire le moins possible, réunir les instances les moins formelles possibles sur les bases les plus floues possibles, si possible en retard de phase.** Histoire de pouvoir cocher la case « c'est bon, on a concerté » !

Puis vinrent les arbitrages du Conseil des ministres du 31 juillet, **que les agents et leurs représentants ont découvert par le biais exclusif d'un communiqué de presse.** Ce qui constitue à notre connaissance une grande première dans l'histoire de l'administration française, et une nouvelle preuve du profond irrespect de ce gouvernement vis-à-vis de fonctionnaires.

Avec au menu l'identification des **sièges provisoires des futurs chefs lieux de région**, la **localisation des sièges des directions régionales**, l'**identité** (enfin!) **de leurs préfigureurs**, le **nombre de sites d'implantation**.

Ainsi que quelques affirmations de principe pouvant laisser dubitatif, tel le **renforcement (tout relatif) du niveau départemental**, qui continuerait à perdre des effectifs...mais moins qu'avant **grâce à la saignée programmée sur les directions régionales !** La preuve par A+B que la réforme vise bien à supprimer des effectifs, à opposer dans une guerre fratricide les différents services territoriaux de l'État, et que les organigrammes « version 2016 » des directions régionales seront fictifs en attente de leur vrai dimensionnement en 2018.

Si tous les ingrédients sont désormais mis en place pour opposer les fonctionnaires entre eux, agents des DR et des DD, agents des DR présents sur différents sites ou postes en concurrence, ne comptez-pas sur FO pour y contribuer !

Depuis les prémices de la Réate de 2010, **FO porte la complémentarité des différents niveaux de mise en œuvre des politiques, leur connexion et la sauvegarde de leurs missions et moyens.** Là où certains interdisaient aux agents des DD de parler à ceux des DR. Aujourd'hui comme hier, **nous ne cautionnerons pas la stigmatisation d'un niveau par rapport à un autre**, dont la seule justification est d'habiller de larges coups de rabot alternatifs sur les effectifs, fragilisant l'ensemble de l'édifice.

../..

Pour FO, le mot d'ordre est simple : **halte aux baisses d'effectifs, halte aux restructurations en cascade, halte aux décisions dictées uniquement par des luttes de pouvoir et les coupes budgétaires !**

**Si notre action en amont de ces décisions, a permis d'évacuer quelques écueils (au moins provisoirement)** - éclatement des directions régionales ministérielles en directions inter-ministérielles, préfectorisation des DDI par fusion/absorption de leurs secrétariats généraux notamment, **les perspectives tracées ne peuvent nous satisfaire.**

Mais comment cela pourrait-il en être autrement dès lors que **la réforme territoriale comprend intrinsèquement les éléments de déstabilisation de nos services et de nos missions, ainsi que les germes d'une ultra-modularité des services de l'État ?** Ce qu'illustre parfaitement la mutualisation/fusion de certaines DR/DDJSCS, sujet inscrit à l'ordre du jour de la présente réunion, projet qui s'il peut apparaître de bon ton pris à l'unité, rend la globalité de l'organisation des services de l'État illisible pour les citoyens et les fonctionnaires. Mais n'est-ce pas l'objectif visé : la préfecture comme seul service sur le territoire ? Les agents de la DGCCRF attendent d'ailleurs toujours une clarification de leur situation à cet égard.

Une réforme qui, au delà des seuls agents des directions régionales, est appelée à toucher l'ensemble des fonctionnaires, **dès lors que la réforme territoriale sert d'alibi pour tenter de casser la gestion nationale des corps, enfermer les agents dans des cases inter-ministérielles locales, précariser les parcours professionnels et les rémunérations.**

Et puisque le sort des DD est directement lié à celui des DR, nous attendons de la présente réunion une information claire quant au **calendrier de préfiguration des DR dont la détente a été demandée auprès de plusieurs ministères, quant à l'autorité compétente pour élaborer et adopter les organigrammes des DR qui, de notre point de vue, doit être ministérielle au même titre que les processus de pré-positionnement des agents.**

Histoire de mesurer l'ampleur des batailles à mener en cette fin d'année 2015, **pour sauvegarder l'essentiel en matière d'organisation des services, de garantie des droits du personnel au delà d'un simple accompagnement de façade, de maintien des principes mêmes de gestion nationale de leurs carrières.**

Autant de volets que nous n'avons pas manqué de soulever à l'occasion de la révélation récente, et sans aucun préalable, **du transfert programmé dès début 2016 de l'ensemble des agents des SIDSIC sur un BOP unique géré par le Premier ministre.** Une décision estivale qui, elle, n'a pas fait l'objet même d'un entrefilet dans la presse... Un sujet sur lequel nous attendons des réponses concrètes aux questions que nous avons mises sur la table. Histoire d'éviter que l'orage ne gronde sur le « cloud » !

Je vous remercie.

Fédération de l'Administration Générale de l'État – [contact@fagefo.fr](mailto:contact@fagefo.fr)

Fédération de l'Enseignement, la Culture et la Formation Professionnelle – [fnecfp@fo-fnecfp.fr](mailto:fnecfp@fo-fnecfp.fr)

Fédération de l'Équipement de l'Environnement des Transports et des Services – [contact@feets-fo.fr](mailto:contact@feets-fo.fr)

Fédération des Finances – [fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)

46 rue des Petites Écuries – 75010 Paris